



demande d'entretien de la voirie qui dessert 6 maisons

Par **Visiteur**, le **09/08/2019** à **13:37**

Monsieur,

Le maire refuse l'entretien de l'accès a 6 Maison très endommagé .pourtant il a bien délivré les permis de construire et encaissé les taxes liées aux constructions..

Permis de construire en 2004

Je cite la réponse du Maire de SAINTES 17100 "La ville n'a pas a légitimé sur un domaine privé"

Mon adresse est bien la même que la rue principale pas de mention d'impasse

Le maire encaisse depuis cette date les taxes Foncières et Habitations ainsi que le prorata sur la vente d'une maison et nous notre voie de 300M est inpratiquable nombreux nids de poule très profonds (environ 25).Pas d'états d'âmes ...Montant encaissé environ 150 000 € NET.

Par **youris**, le **09/08/2019** à **14:38**

bonjour,

comme l'indique votre maire, si la voirie qui dessert vos maisons ne fait pas partie du domine public de la commune, elle n'a pas d'obligation d'entretien de cette voie.

à qui appartient cette voie ?

salutations